

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Alain JOLIVOT, Lydia OEUVRARD, Danielle PUISSANT, Isabelle LENERAND, Hubert de BESOMBES, Ingrid BERBION, Philippe BOURGEOIS, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Patrick AFCHAIN, Suzette SAUVEGRAIN et Philippe ATTAGNANT.

Secrétaire de séance :

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

En préalable, Monsieur le Maire présente ses excuses pour les rectifications manuelles apportées aux courriers des convocations.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 octobre 2015**

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 8 octobre 2015, en signalant qu'il y a été omis la désignation du lieu du bureau de vote pour le premier tour des élections régionales qui se tiendra à la mairie, dans la salle du Conseil.

Madame Suzette SAUVEGRAIN demande un ajout : elle avait évoqué, au point A des questions diverses, les mauvaises odeurs de l'assainissement de la Grande rue, mais aussi celles générées par l'entreprise VALORISOL.

En l'absence d'autres questions ou de remarques, Monsieur le Maire procède au vote :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 8 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. **Travaux 2016 :**

Monsieur le Maire informe que la commission Développement s'est réunie le 28 octobre. Il a été évoqué :

Les travaux terminés : aménagement centre-bourg, toiture salle des fêtes, site internet, city-stade, peintures extérieures salle des fêtes, salle de classe, remplacement portes et fenêtres école et bibliothèque, mise en sécurité rue de Méru, panneaux d'affichage, grillage du stade, réhabilitation toiture école, logiciel bibliothèque, cuisine salle des fêtes, réfection peintures extérieures école.

Reste à faire : pare-ballons, poubelles, chaudière atelier, barrières, signalétique, travaux mairie.

Les projets pour 2016/2019 :

- Acquisitions foncières pour : la nouvelle salle des fêtes (avec l'élargissement de la rue de la Trinité et de la rue d'Amblainville ainsi que la création d'un bassin d'orage pour cette dernière), et le chemin du tour de ville.

- La sécurisation et l'aménagement des voiries (rue du Stade, intersection de la rue de la Gloriette et de la Grande rue et à l'entrée du village par St Crépin-Ibouwillers).

Madame ANDRÉ-BAUCHET demande des précisions sur la sécurisation et les aménagements envisagés.

Monsieur le Maire précise qu'il y a des améliorations à apporter sur certains secteurs pour la sécurité des riverains et des piétons. Plusieurs possibilités sont envisagées : des panneaux et marquage Stop, des ralentisseurs... La commission Aménagement étudiera les diverses solutions afin de retenir la plus efficace.

Monsieur AFCHAIN souhaite que la rénovation du rez-de-chaussée de la maison des Associations soit ajoutée au programme des travaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à faire chiffrer les différents projets présentés par la commission Développement afin de les présenter au prochain Conseil municipal, et de pouvoir par la suite, déposer, le cas échéant, des dossiers de demandes de subventions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise** le Maire à faire chiffrer ces projets.

3. Mutualisation de services de la Communauté de Communes des Sablons

Monsieur le Maire informe que la CCS demande l'avis des communes concernant la mutualisation de trois services : les marchés publics, l'archivage et la communication. Il explique que, pour notre commune, cette mutualisation n'a que peu d'intérêt.

Monsieur ATTAGNANT demande si cela va engendrer un coût supplémentaire pour la commune. Monsieur le Maire répond que les coûts seront supportés en partie par les municipalités utilisant les services et par le budget communautaire.

En l'absence de question des conseillers, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à 14 voix CONTRE et 1 POUR (Monsieur AFCHAIN) :

- donne **un avis défavorable** à ces mutualisations.

4) Modification des statuts de la Communauté de Communes des Sablons :

Monsieur le Maire informe que la CCS souhaite prendre la compétence de l'assainissement non collectif.

En l'absence de questions des conseillers, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- donne **un avis favorable** à la prise de compétence Assainissement non collectif par la CCS.

5) Regroupement des syndicats de l'énergie de l'Oise :

Monsieur le Maire informe que M. le Préfet souhaite la création d'un syndicat unique de l'énergie par la fusion des 3 syndicats majoritaires de l'énergie de l'Oise (SE60, SEZEO et Force Energies).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- donne **un avis favorable** à ce regroupement.

6) Proposition d'acquisition de la propriété dite « ancienne Boucherie » :

Monsieur le Maire expose la situation de cette propriété. Les bâtiments ne sont plus occupés depuis plusieurs années et une rénovation devient très complexe maintenant. La propriété pourrait être à vendre dans quelques temps. Monsieur le Maire souhaite l'avis du Conseil sur l'opportunité d'acquérir, par l'intermédiaire de l'EPFLO, cette propriété afin d'éviter qu'un promoteur immobilier ne l'achète. En effet il semble préférable que la municipalité puisse piloter la réhabilitation de cette parcelle qui se trouve à proximité de l'église, dans une zone que nous souhaitons préserver.

Monsieur ATTAGNANT exprime qu'il est opposé à cette proposition, dont il déclare qu'elle le dérange personnellement, ne souhaitant pas supporter davantage d'occupants de logements sociaux.

Monsieur le Maire explique que, en étant pilote, la commune s'assure de travailler sur un projet s'intégrant parfaitement au cadre de la place de l'église et offrant un nouvel espace de services ainsi que des logements privés ou locatifs. Par ailleurs, il souligne que les occupants des logements dits « sociaux » existants sur la commune, ne sont pas davantage sources de problèmes que ceux d'autres types d'habitations.

Pour conclure, Monsieur le Maire propose d'attendre que cette propriété soit disponible à l'achat pour remettre la question de son acquisition à l'ordre du jour. Une estimation par les Domaines sera faite à cette occasion.

QUESTIONS DIVERSES:

A) **Monsieur le Maire** demande l'autorisation du Conseil pour signer une convention tripartite entre la commune, la perception et le magasin Intermarché, afin d'obtenir une carte pour l'achat de carburant pour le véhicule et les engins municipaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **autorise** le Maire à signer la dite convention.

B) **Monsieur le Maire** informe le Conseil que la société PIZZORNO lui a fait savoir qu'elle n'autorise pas ses salariés à vendre des calendriers. Une mise en garde concernant ces démarchages est consultable sur le site internet de la commune :

www.villeneuve-les-sablons.fr

C) **Madame ANDRÉ-BAUCHET** demande s'il est possible d'éteindre l'éclairage public la nuit.

Monsieur le Maire a déjà envisagé cette possibilité, mais cela nécessite une étude technique importante avec des adaptations du système d'éclairage. Une étude de faisabilité sera réalisée l'année prochaine.

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il y a d'autres questions.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions, Monsieur le Maire lève la séance à 20h15 et informe les conseillers que le prochain Conseil se réunira début décembre.

QUESTIONS DU PUBLIC :

- Monsieur PIERDA expose que l'absence de trottoir rue d'Amblainville est dangereuse. Monsieur le Maire répond que lors de la création du bassin d'orage, la municipalité proposera un aménagement de voirie pour améliorer la circulation piétonne.

- Madame Nadia BERBION fait la remarque que la circulation des véhicules a augmenté rue du Stade depuis la sécurisation de la rue de Méru et que cela pose des problèmes. Monsieur le Maire répond que c'est la raison pour laquelle la commission Développement a inscrit dans son programme 2016 une étude pour garantir une meilleure sécurité dans cette rue.

- Monsieur NÉE demande ce qu'il en est concernant la plantation d'une haie en bordure de sa propriété. Monsieur le Maire répond qu'il a réussi à contacter l'entreprise fin octobre, laquelle s'est engagée à intervenir d'ici la mi-novembre.

A Villeneuve les Sablons, le

16 NOV 2015



Le Maire

C. NEVEU